

# Club des utilisateurs Maison de la Mécanique

RELEVÉ DE  
DECISIONS

19/09/2011

14H

SALLE 27

<b>REUNION ORGANISEE PAR</b>	Fabien CHIZELLE
<b>TYPE DE REUNION</b>	Amélioration continue
<b>ANIMATEUR</b>	Fabien CHIZELLE
<b>SECRETAIRE</b>	Néant
<b>CONTROLEUR DU TEMPS</b>	Néant
<b>PARTICIPANTS</b>	16

## Rubriques à l'ordre du jour

15MN

AGMM SEDOM

F CHIZELLE

<b>DISCUSSION</b>	ETRE A LA MAISON DE LA MECANIQUE A DU SENS	
	Etre ensemble entre mécaniciens, dans une structure immobilière et de service, gérée par l'AGMM, association sans but lucratif, amène proximité, échange et synergie de moyens	
	L'AGMM est la structure de moyens et de gestion de la Maison de la Mécanique, avec la SEDOM (reprographie)	
<b>CONCLUSIONS</b>	Si le concept Maison de la Mécanique est pertinent, il faut aussi que le cahier des charges de la maintenance et des services, le coût et la mise en œuvre correspondent aux attentes des utilisateurs qui ont évoluées depuis sa création il y a 20 ans.	
<b>MESURES A PRENDRE</b>	<b>PERSONNE RESPONSABLE</b>	<b>DELAI A RESPECTER</b>
Définir les priorités de actions curatives et des projets à mener	En séance	

30MN

PRESTATION DE PROPRETE DES LOCAUX

F CHIZELLE

<b>DISCUSSION</b>	La qualité de la prestation de nettoyage propreté est inégale et sur certains étages, l'état des sols des circulations est inacceptable	
	La société ROBEBAT VOIRNETT (M PELLISSIER) est depuis 20 ans en charge de cet entretien, moyennant un contrat à montant significatif, finissant à fin mai 2012. Une non-reconduction du contrat a été faite.	
<b>CONCLUSIONS</b>	Il convient de constituer un cahier des charges selon l'état actuel et les besoins à collecter.	
	Les moquettes des circulations, l'hygiène des sanitaires sont particulièrement à revoir.	
<b>MESURES A PRENDRE</b>	<b>PERSONNE RESPONSABLE</b>	<b>DELAI A RESPECTER</b>
Création d'un Groupe de Travail « PROPRETE » : élaboration du cahier des charges. Recherche d'économies tout en contrôlant le rapport qualité-prix.	G FABIANI (SNCT), C ARNAUD (PROFLUID), P SASPORTES (AGMM), F CHIZELLE (SCI), + ?	Février 2012
Poursuivre l'audit hebdomadaire de chaque étage et transmettre un rapport photographié des désordres constatés pour demandes curatives.	P SASPORTES	immédiat

<b>DISCUSSION</b>	La prestation informatique consiste à pourvoir la Maison d'un réseau informatique protégé et d'assurer la fourniture d'un accès internet haut débit. Les salles de réunions ne sont pas dotées de Wifi et de projecteur préinstallés. La téléphonie est vieillissante (PABX) et devra être renouvelée sous 5 ans.	
Le contrat actuel est constitué de la fourniture d'une fibre noire, complétée par 2 autres accès ADSL de secours et d'un système de sécurisation ARKOON.		
Jusqu'à mi-août 2011, l'usage d'internet était fortement ralenti par un bug de la dernière mise à jour logicielle du firewall.		
<b>CONCLUSIONS</b>	Le dispositif est bâti sur une arrivée quasi-unique qu'il convient de protéger par des sécurités qui ralentissent le débit (pb de latence).	
Une analyse basée sur une poly-alimentation de fibre haut débit doit être menée pour diluer le risque de défaillance et de latence.		
Désormais, les salles de réunions, pour les syndicats adhérents à la FIM, auront les vidéoprojecteurs offerts.		
<b>MESURES A PRENDRE</b>	<b>PERSONNE RESPONSABLE</b>	<b>DELAI A RESPECTER</b>
Création d'un GT WIFI pour les salles de réunion	F LEMPEREUR + F CHIZELLE	1 mois
Création d'un GT Reseau pour élaborer le prochain contrat	R.LECLERC + JL.PETIT + ?	6 mois

<b>DISCUSSION</b>	Les accès aux locaux, sans badge, offrent des plages horaires trop étroites, notamment le matin.	
La possibilité de s'introduire dans les locaux est facile compte tenu qu'il n'y a pas de filtrage-badgeage par l'accueil.		
<b>CONCLUSIONS</b>	Avancer la plage horaire du matin de 30mn et la reculer le soir d'autant, après avoir modifié les consignes de sécurité auprès de SECURITAS.	
<b>MESURES A PRENDRE</b>	<b>PERSONNE RESPONSABLE</b>	<b>DELAI A RESPECTER</b>
Rendez-vous SECURITAS : modification des consignes	P SASPORTES	1 mois
Modification des horaires dans le système de fermeture	P SASPORTES	1 mois